
*Termes de Référence de l'analyse de genre
pour le projet FANMKAD en Haïti*

I. Contexte du projet FAMNKAD

Haïti se classe 170e sur un total de 189 pays au niveau de l'Indice de développement humain (PNUD, 2020). Malgré les engagements mondiaux et nationaux pour accélérer les progrès en matière de santé sexuelle et reproductive, et droits connexes (SSRD) des adolescentes et des femmes, le faible accès à l'information et à des services de santé sexuelle et reproductive (SSR) complets et de qualité continue de coûter la vie et l'avenir aux adolescentes et aux femmes, affectant négativement les familles et les communautés. Les inégalités des genres en Haïti sont un obstacle majeur à la capacité des femmes et des adolescentes à exercer leurs droits en matière de SSRD. Le manque de pouvoir décisionnel des femmes et des adolescentes concernant la SSRD, l'accès et le contrôle limité aux ressources et services publics ainsi que les normes socio-culturelles qui perpétuent les inégalités des genres ainsi que les violences sexuelles fondées sur le genre (VSFG) sont quelques-uns des nombreux défis rencontrés par les femmes et les adolescentes dans la jouissance de leurs droits ainsi que l'accessibilité aux services juridiques et de SSR. À tout cela s'ajoute une instabilité politique qui entrave depuis juillet 2018 la capacité et la volonté du gouvernement haïtien à mettre en place et à adopter des politiques à long terme pour faire progresser les droits humains, surtout les droits sexuels et reproductifs (DSR) des femmes et des adolescentes. De plus, les catastrophes naturelles et la pandémie de COVID-19 viennent affecter lourdement les droits des femmes et des adolescentes en Haïti. Finalement, le vide institutionnel aggravé par l'assassinat du Président en juillet 2021 et l'enquête qui piétine, ainsi que le tremblement de terre survenu quelques semaines plus tard en août ont aussi eu des impacts sur les services de SSRD, en les reléguant au second plan dans les priorités de l'État haïtien et dans sa conséquente allocation de ressources.

Le Projet FANMKAD (Fanm Kanpe Ak Diyite – Femmes et filles debout avec dignité pour nos droits sexuels et reproductifs) a été élaboré en vue d'améliorer l'exercice du droit à la santé des Haïtiennes et des Haïtiens, particulièrement à la SSRD des femmes et des adolescentes. En ce sens, le Projet FANMKAD utilisera une approche multisectorielle basée sur deux composantes :

1. Le renforcement du continuum de soins pour les femmes et les adolescentes, intégrant notamment la participation des organisations de la société civile (OSC), surtout les organisations de défense des droits des femmes et adolescentes (ODDFA), par l'offre d'un ensemble de services de SSR respectueux des droits, adaptés à l'âge et aux genres et gérés selon des principes de gouvernances inclusive; et
2. La mobilisation sociale active des parents, des hommes, des adolescents et des leaders d'opinion et le renforcement des connaissances en matière de SSRD des femmes et des adolescentes pour assurer une transformation positive dans les zones ciblées; et le renforcement des capacités des OSC, dont les ODDFA, à faire la promotion des DSR à l'échelle nationale et internationale, à fournir des services respectueux des DSR et de l'égalité des genres (EG), ainsi qu'à accompagner les survivantes de VSFG dans leurs efforts à réclamer la mise en œuvre de leurs DSR.

Le Projet FANMKAD sera mis en œuvre au niveau départemental dans six (6) communes du Sud-Est choisies de façon conjointe avec les parties prenantes du Projet (Jacmel, Marigot, Cayes-Jacmel, Belle-Anse/Grand-Gosier, Thiotte et Anse-à-Pitre) et au niveau national à Port-au-Prince (PAP), sur une période de quatre (4) ans, par un consortium de trois (3) organisations canadiennes : CARE Canada, SANTÉ MONDE et Avocats sans frontières Canada (ASFC). Le Projet FANMKAD impliquera également CARE Haïti et trois (3) organisations haïtiennes aux domaines d'intervention spécifiques : l'Association pour la promotion de la famille haïtienne (PROFAMIL), Kay Fanm et le Collectif d'avocat/es spécialisé/es en litige de Droits humains (CALSDH). Le Projet FANMKAD cherche à atteindre directement 72,424 personnes, incluant 29,213 femmes (20-49 ans), 8,239 adolescentes (15-19 ans), 26,216 hommes (20-49 ans) et 8,656 adolescents (15-19 ans).

Pour mieux appréhender les implications futures pour les femmes, les hommes et les adolescent.e.s, ainsi que les obstacles et les possibilités liés à la promotion de l'égalité et des droits pour toutes et tous, spécifiquement les femmes et les adolescentes, le projet FANMKAD cherche un.e consultant.e pour mener une analyse de genre dans ses communes d'intervention.

II. Contexte et justification de l'analyse de genre

La présente analyse de genre fait suite à une première collecte de donnée réalisée en août 2018.

En effet, une première étape a consisté à collecter des données de base à travers des ateliers de trois (3) jours avec divers représentant.e.s des pouvoirs publics et de la société civile dont des organisations de femmes et féministes. À travers ces ateliers, les partenaires du consortium ont cartographié les parties prenantes du projet et le contexte, puis ont réalisé une analyse de l'EG du projet FANMKAD.

En raison du temps_écoulé depuis la réalisation de ces ateliers, l'actualisation et la validation des données en matière d'EG étaient devenues nécessaires. Pour ce faire, l'équipe a effectué une brève revue de littérature en juillet et août 2021, en préparation à une série d'ateliers pour l'élaboration du plan du projet et également sonder les partenaires sur la pertinence des actions proposées, un atelier de consultation en ligne s'est déroulé le 24 août 2021 et avait pour objectif principal de :

- Comprendre le contexte du projet, spécifiquement en ce qui touche l'EG et les violences sexuelles et fondées sur le genre (VSFG)
- Mettre à jour les informations nécessaires à l'analyse de genre et définir comment le projet pourra s'appuyer sur ces constats.
- Développer une vision commune de la contribution du projet en matière d'EG, de prévention et de mitigation des VSFG.

Les échanges ont confirmé la nécessité de conduire des recherches plus approfondies dans les communes d'intervention du projet. Par conséquent, il est escompté que des informations supplémentaires devront être collectées à travers une collecte de données primaires. Pour approfondir l'analyse de l'intersection du contexte genre, le projet cherche un.e consultant.e qualifié.e pour coordonner la présente étude.

Présentement, l'équipe du projet est dans la phase de planification d'une étude de base qui consistera en la collecte de données primaires (qualitatives et quantitatives), qui permettront d'évaluer et de mesurer les progrès réalisés relativement aux indicateurs du projet FANMKAD. L'objectif de l'étude des données de base est de recueillir des informations concernant les comportements, attitudes et pratiques (CAP) en matière de SSR auprès des adolescents, filles et garçons, de la communauté et des adultes référents, femmes et hommes.

III. Objectifs et Méthodologie

1) Objectifs de l'analyse de genre

L'objectif général de l'analyse de genre est d'explorer la manière dont les rapports de pouvoir et normes de genre, en relation avec d'autres facteurs (l'âge, la classe sociale, le fait de vivre en milieu rural etc.), influent et/ou conditionnent l'accès à la SSRD, y compris l'utilisation des services SSR. L'analyse de genre vise à s'assurer que le projet FANMKAD prenne en compte les facteurs sous-jacents qui soutiennent ou perpétuent les inégalités basées sur le genre dans la mise en œuvre de toutes les activités et étapes clés du projet.

L'étude visera à obtenir des informations différenciées contextualisées dans les communes cibles au niveau ménage et communautaire dans le département du Sud-Est, notamment Jacmel, Marigot, Cayes-Jacmel, Belle-Anse/Grand-Gosier, Thiotte et Anse-à-Pitre.

Les objectifs spécifiques de l'analyse de genre :

- Améliorer notre compréhension des normes socio-culturelles qui favorisent ou entravent l'EG au niveau des ménages et communautés et comprendre comment les différents rôles de genre attribués aux femmes, adolescentes, hommes et adolescents influent, l'utilisation et l'accès à la SSRD.
- Déceler et analyser les inégalités soutenues ou impulsées par les normes de genres au sein des ménages et des communautés en termes de contrôle et accès aux ressources, rôles et responsabilités et participation à la prise des décisions et déterminer si ses normes favorisent ou empêchent l'utilisation des droits et services SSR dans les zones cibles du projet.
- Mettre en évidence les différents besoins, intérêts, opportunités, obstacles et expériences des femmes, hommes, adolescentes et adolescents dans les communes d'intervention, en ce qui concerne la demande, l'accès et l'utilisation des services SSR et à la réalisation de leurs droits en

matière de SSR. Identifier comment ces besoins diffèrent en fonction du genre, de l'âge, de handicap physique et/ou mental, l'état civil, l'appartenance religieuse, etc.

- Identifier et décrire les risques attendus, incluant ceux liés aux VSFG et identifier les opportunités ou recommandations pour mitiger ces risques tel que l'existence d'un système de support et de référencement en place dans les communautés cibles.
- Identifier et analyser le poids des normes, des tabous et perceptions genrées en matière de sexualités sur l'accès à la SSRD et analyser les pratiques socioculturelles en matière d'éducation à la sexualité responsable et positive des adolescentes, adolescents, et des femmes, qui favorisent l'utilisation des services SSR.
- Identifier les possibilités de soutenir l'avancement des droits des femmes et adolescentes et de l'EG à travers ce projet et émettre des recommandations.

À noter que les recommandations émises dans l'analyse de genre doivent être pratiques et applicables pour la mise en œuvre du projet FANMKAD.

L'analyse de genre devra être alignée avec le cadre de travail sur l'égalité des genres de CARE et de Santé Monde, qui inclut l'agentivité, les relations et les structures entourant les femmes et les hommes et les garçons et les filles.

2) Méthodologie

La méthodologie à utiliser pour cette analyse de genre devra s'articuler autour de différentes méthodes et outils de collectes de données consistant à réaliser :

1. Une revue de littérature (tenant compte des analyses réalisées antérieurement par CARE Haïti et les partenaires du projet). L'équipe du projet mettra les documents mentionnés à la disposition du/de la consultant.e.
2. Une collecte de données primaires :
 - Une collecte de données secondaires à travers une revue de littérature recensant les informations et écrits pertinents dans le contexte du projet en lien avec l'objet et les objectifs de l'étude.
 - Une collecte de données primaires : Des focus groupes mixtes et non mixtes avec toutes les parties prenantes. Les modalités des groupes mixtes et non mixtes seront définies et proposées par le/la consultant.e dans son offre technique qui sera validée par l'équipe projet.
 - Des entretiens individuels avec des informateur-trice-s clés préalablement identifié-e-s.
 - Une analyse des données de base/incluant une triangulation avec les données secondaires et quantitatives.
 - La facilitation du processus de validation des données collectées en collaboration avec le bureau pays

L'analyse de genre devra être faite dans le respect des restrictions sanitaires liées à la COVID-19 et prendre compte le contexte sécuritaire. Il est possible que certaines consultations qui se tiendraient normalement en personne soient donc organisées de façon virtuelle, par exemple.

a) Populations cibles :

Les populations cibles de l'étude sont :

- Les adolescentes (15-19 ans) utilisatrices des services en SSR et non-utilisatrices de services en SSR, dont des groupes d'adolescents vivant des réalités spécifiques que le projet veut explorer davantage.
- Les femmes (20-49 ans) utilisatrices des services en SSR et non-utilisatrices de services en SSR.
- Les leaders d'opinion.
- Les prestataires de soin.
- Organisations de la société civile (organisations féministes, organisations de défense des droits des femmes, organisations de jeunes, etc.).
- Les hommes (20-49 ans) utilisateurs des services en SSR et non-utilisateurs de services.
- Les adolescents (15-19 ans) utilisateurs des services en SSR et non-utilisateurs de services.

b) Collecte des données

Le.la consultant.e retenu.e développera des outils de collecte de données tels des guides d'entretien pour les focus groupes et les entretiens avec informateur.trice.s clés, et des outils d'observation pour capturer les données des répondant.e.s ci-dessus. Des enquêteur.trice.s seront recrutés et formés par le.la consultant.e pour collecter les données. Pour les données qualitatives, il sera nécessaire d'avoir des enregistrements, des transcriptions verbatim et des traductions du créole haïtien au français.

c) Analyse des données

L'analyse des informations recueillies doit être au minimum ventilé par sexe et par âge. Dans la mesure du possible, les données doivent être ventilées selon d'autres variables telles que le statut socio-économique, le handicap, et d'autres catégories pertinentes pour que les activités du projet FANMKAD puissent constituer des actions efficaces qui favorisent l'égalité et aussi influencer la capacité des femmes, des adolescentes, des hommes et des adolescents à exercer leurs droits.

d) Validation des données

CARE organisera un atelier de validation et de dissémination des résultats de cette étude. Les partenaires d'implémentation seront donc invités à valider les conclusions préliminaires de l'analyse. Leurs contributions et commentaires seront incorporés dans le rapport final par le.la consultant.e préalablement à l'approbation du rapport.

IV. Question d'éthique

Le.la consultant.e devra élaborer une proposition technique détaillant la méthodologie, les différents outils qui seront développés dans le cadre de l'étude et un plan de travail, incluant entre autres les mesures visant à atténuer la transmission de la COVID-19, qui sera soumis au comité d'éthique pour évaluation. Ce n'est qu'une fois l'approbation du comité d'éthique obtenue que la collecte des données pourra être mise en œuvre. À noter que les considérations éthiques liées au contexte local, aux précautions sanitaires, à la confidentialité, à l'anonymat, à la participation volontaire et à l'absence de préjudice doivent être respectées à toutes les phases de cette évaluation. CARE a une tolérance zéro envers tous type de abus, d'exploitation ou de harcèlement. Le.la consultant.e doit comprendre que s'engager dans des activités au nom de CARE signifie souvent d'occuper une position de pouvoir et de confiance. Le.la consultant.e et tous les membres du personnel qui s'engagent dans l'analyse de genre, surtout ceux et celles qui sont en contact direct avec les participant-e-s du projet, doivent se conduire de manière à défendre la dignité et le respect de chaque individu. Veuillez consulter le politique de CARE sur la Protection contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels et contre la maltraitance des enfants pour en savoir plus :

[Politique de Protection de CARE International](#)

V. Mandat du.de la consultant.e

Sous la supervision de la chargée de projet FANMKAD, en collaboration avec la gestionnaire de programme et les spécialistes EG impliqué.e.s dans le projet, la Chargée d'EG de CARE Haïti, Le.la consultant.e devra mettre en œuvre les tâches suivantes :

	Activités	NB de jours indicatifs	Produits et livrables
1	Révision des documents pertinents et autres sources de données pour la revue documentaire.		La revue documentaire est produite.
2	Production d'un plan de démarrage, incluant la conception de l'étude et la méthodologie d'échantillonnage, le plan de travail détaillé qui comprend les tâches et le calendrier de l'analyse.		Le plan de démarrage est produit.
3	Développement des outils de collecte de données.		Les outils sont élaborés et validés.
4	Formation des personnes qui vont collecter les données.		Les personnes qui vont collecter les données sont formées.
5	Collecte des données secondaires.		Les données secondaires sont collectées.

6	Collecte des données sur le terrain.		Les données primaires sont collectées.
7	Atelier de restitution sur les données collectées entre le.la consultant.e et l'équipe du projet.		Les données primaires sont partagées.
8	Traitement et analyse des données. (Si une méthodologie quantitative est employée, il est attendu que le.la consultant.e fasse une analyse critique des données grâce à un traitement statistique et une triangulation avec d'autres sources et la revue de la littérature.) (L'assurance de la confidentialité des données collectées : les données doivent être rendues anonymes en supprimant toutes les informations permettant d'identifier les personnes ou les organisations. Un identifiant unique doit être attribué à chaque personne ou organisation.)		Les données sont analysées et traitées.
9	Atelier de restitution sur les données collectées entre le.la consultant.e et l'équipe du projet.		Les données primaires sont partagées.
10	Soumission d'un premier draft de rapport pour commentaires de l'équipe projet		Le premier draft de rapport est soumis à l'équipe projet pour commentaires.
11	Restitution et validation du rapport final		Le rapport final est soumis et validé.

Le mandat du.de la consultant.e durera quarante (40) jours ouvrables, à prester sur une période de trois (3) mois maximum, entre janvier et mars 2022, suivant un calendrier de travail à valider avec l'équipe de projet. Le.la consultant.e indiquera, dans son offre, le calendrier précis suivant lequel il.elle conduira sa mission.

Le.la consultant.e devra assurer le soutien logistique complet à tout le personnel mis en place (secrétariat, moyens de transport, matériel informatique, matériels de bureautique, etc.). Il ou elle devra mobiliser tous les moyens matériels et équipements nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le.la consultant.e pourra bénéficier tout au long du mandat des facilités des bureaux de CARE.

VI. Profil recherché

Le.la consultant.e pour cette étude des données de base doit justifier les qualifications ci-après :

- Diplôme universitaire niveau maîtrise dans l'un des domaines connexes : genre, santé sexuelle et reproductive, études féministes, développement durable, sciences sociales, droits de l'homme ou des qualifications académiques comparables ;
- Antécédents et expérience avérés dans la recherche en matière d'analyse de genre, d'analyse des rapports de pouvoir et au moins un autre thème connexe (VSFG, Droits des femmes et des adolescent-e-s, Droits et SSR) dans le cadre d'un mandat similaire ou connexe ;
- Au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle pertinente au niveau international ou national dans l'intégration du genre dans les projets et les politiques de développement, en particulier dans l'élaboration de trousseaux d'outils, de manuels et de matériel de formation pour l'intégration du genre ou d'autres thèmes tels la SSR et les droits des femmes ;
- Connaissances démontrées des enjeux liés à l'EG et aux droits des femmes en Haïti.

Ses atouts seront les suivants :

- Expérience de travail préalable dans les zones d'intervention du projet
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction en langue française
- L'expérience d'utilisation de méthodologies féministes
- Maîtrise du créole (parlé et écrit)
- Excellentes capacités analytiques
- Excellente maîtrise de l'outil informatique et de la suite Office
- Autonomie, aptitude à travailler en équipe, flexibilité, esprit d'initiative, leadership, capacité à mener plusieurs tâches à la fois, capacité à diriger des équipes
- Capacité à travailler sous pression, sens de la rigueur et respect des échéances

VII. Dépôt et méthode d'évaluation des dossiers

Le.la consultant.e sera payé.e uniquement sur la base du montant défini et accordé dans son contrat avec CARE. Aucun autre frais ne sera payé au.à la consultant.e outre ceux consentis sur la base de son offre financière qui aura été négociée et validée. Le.la consultant.e ne pourra pas bénéficier des avantages des salarié.es de CARE (transport, assurances, indemnité de repas, accès informatique, badge ou clé d'entrée, matériels...).

Le paiement de sa prestation sera réalisé en plusieurs tranches à savoir :

- 30% après la signature du contrat
- 30% après la validation du protocole de l'étude (incluant les outils de collecte de données)
- 40% lors de la validation du rapport final de l'étude

Les soumissions doivent inclure l'expérience avérée du soumissionnaire ainsi qu'une proposition technique et financière, soit les documents suivants :

1. À propos du.de la consultant.e

- Un curriculum vitae du.de la consultant.e ou du bureau d'étude ;
- Références professionnelles du ou de la consultant.e ou du bureau d'étude (expériences en matière d'études similaires, etc.) ;
- Un échantillon d'une recherche similaire ou connexe conduite.

2. À propos de la proposition technique et financière

- Une proposition technique/méthodologique pour mener cette consultance, comprenant au minimum : Compréhension des termes de référence ; proposition d'une méthodologie ; mise en avant des compétences et possibilités du.de la consultant.e ou du bureau d'étude ;
- Une proposition financière rédigée en dollars américains (USD) incluant au minimum des détails sur les frais de consultation et les coûts opérationnels de la consultance tels que les frais de déplacement si nécessaire. La proposition financière doit être séparé en « honoraires » et en « frais ».

Les candidat.es intéressé.es doivent envoyer leur dossier de candidature en français et en version électronique **AU PLUS TARD LE VENDREDI 11 FÉVRIER 2022.**

Indiquer « FANMKAD - Analyse de genre » en objet du message à l'adresse venert.Amelus@care.org

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Les offres seront analysées au fur et à mesure de leur réception ; les offres reçues hors délais ne seront pas prises en compte et seul.es les candidat.es retenu.es pour la suite du processus seront contacté.es.

Le.la consultant.e sera recruté.e sur la base d'une consultation ouverte qui prendra notamment en compte l'expérience, la qualité de proposition de l'expertise technique, le calendrier proposé et la proposition financière.

Les critères principaux d'attribution du marché sont les suivants (les critères ne sont pas hiérarchisés, liste non exhaustive) :

- a) Compréhension du mandat et des enjeux
- b) Formation/Diplômes
- c) Expériences et références du/de la candidat/e dans le domaine et la zone d'intervention
- d) Méthodologie proposée
- e) Rapport qualité/prix